

Energie

Sur les crêtes du Jura, un parc éolien progresse à pas feutrés

Les oppositions au projet d'implantation de six mâts des communes de Vallorbe, de Vaulion et de Premier ont été levées. Le dossier sera bientôt envoyé au Canton. Explications

L'essentiel

- **Acceptation** Les trois communes ont soutenu le projet.
- **Planification** Une vingtaine de projets dans le canton de Vaud.
- **Détermination** Les opposants se sont organisés.

Céline Duruz, Erwan Le Bec et Frédéric Ravussin

On aurait pu s'attendre à de vives passes d'armes, le vote a finalement presque été une formalité. Mardi, les Conseils communaux de Vallorbe et de Vaulion ainsi que le Conseil général de Premier ont simultanément validé la levée des oppositions au plan partiel d'affectation (PPA) Sur Grati, comprenant aussi la construction de six éoliennes sur un pâturage situé entre les vallées de l'Orbe et du Nozon.

A la fin de cette mise à l'enquête, en juillet dernier, les communes avaient reçu 219 oppositions, regroupées en 24 courriers, émanant notamment d'Helvetia Nostra et de l'Association pour la préservation du vallon du Nozon. Elles craignaient des atteintes à l'avifaune, aux chiroptères ainsi qu'au paysage, près des sites touristiques de Romainmôtier ou de la Dent-de-Vaulion. Des craintes jugées infondées par les trois corps délibérants, sans toutefois susciter des éclats de joie dans les Municipalités concernées.

«Mardi soir, une étape supplémentaire a été franchie dans un projet dont la complexité est proportionnelle à la durée de la procédure», commente le syndic de Vallorbe, Stéphane Costantini. On ne va pas fanfaronner pour autant. «C'est l'aboutissement de près d'une décennie de travail, ajoute son homologue de Vaulion, Claude Languetin. Et la meilleure preuve de confiance de nos Conseils.» Le dossier sera prochainement transmis au Canton, qui devra se prononcer sur sa faisabilité: un travail qui se compte en mois. Le projet, devisé à 60 millions de francs, a été lancé en 2007 à la suite d'une motion d'un conseiller communal de Vallorbe. Il propose la réalisation de six éoliennes, mesurant 205 mètres de haut, qui pourraient fournir en énergie plus de 11 000 ménages.

Peu débattu

Si le vote a été clair, le parc a tout de même divisé les citoyens des trois communes, à la base du projet. Ces derniers mois, un groupe d'opposants s'est créé à Vallorbe, SOS Jura Vaud-Sud. Un second groupe, Oûi Grati, est né dans la foulée pour soutenir ce projet, porté par les communes. Preuve que l'objet intéresse, treize nouveaux conseillers ont été assermentés en début de séance, mardi à Premier. De quoi gonfler une assemblée déjà forte de 19 membres. Les choses n'ont pas trainé pour autant. Après trois interventions de détail, l'assemblée a largement accepté (25 oui, 6 non, un blanc) la levée des oppositions et l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie d'une durée de 30 ans à la société électrique VO Energies. A Vaulion, même si les élus ont fait le «procès» de l'éolien, ils ont aussi rapidement validé ce même dossier à main levée (25 oui, un non, une abstention).

C'est finalement à Vallorbe que les discussions ont le plus duré. Une partie du Conseil se demandait s'il était vraiment le



Vallorbe
Le vote sur la levée des oppositions au parc éolien Sur Grati s'est fait à bulletins secrets.
JEAN-PAUL GUINNARD

11 000

Le nombre de ménages que les six éoliennes de 205 mètres de haut pourraient alimenter en énergie

lieu et l'heure de se lancer dans une telle réalisation, qualifiée dans le rapport de la commission «d'avant-gardiste», mettant «en valeur une région périphérique du canton» et permettant aux communes «de donner l'exemple et se montrer pionnières». «La Suisse n'est fondamentalement pas un pays éolien, a rétorqué Lorianne Bogliano-Foretay, dans son rapport de minorité. Bruit, avifaune, ondes: ce sujet est à ce jour plein d'incertitudes.» La lecture de ces deux textes n'a toutefois

pas suscité de réel débat. Comme à Premier, la décision a été prise à bulletins secrets. Le résultat y a été beaucoup plus serré, puisque les proéoliens l'ont emporté par 25 voix contre 19. «L'ensemble de ces trois votes est encourageant pour la suite du projet, se réjouit Martine Favre, directrice de VO Energies. Mais de nombreuses étapes restent à franchir.»

En effet, les mâts ne seront pas érigés du jour au lendemain sur le pâturage. Une fois le dossier validé par le Canton,

les antiéoliens auront encore la possibilité de lancer un référendum menant à un vote populaire, à Vallorbe et à Vaulion. Quant aux opposants déboutés mardi, ils pourront aussi faire recours auprès du Tribunal cantonal.

Conscients de cela, les trois syndicats avaient beau être ravis du résultat, ils ont contenu leur joie. «C'est notre boulot d'être visionnaires», conclut simplement le syndic de Premier, Etienne Candaux. Le dossier suit son cours.

Etat des lieux

Où en sont les projets de parcs éoliens vaudois

A l'heure actuelle, les projets de parcs éoliens vaudois sont à des stades très différents de la procédure. Si bien que la course pour le titre de la première éolienne construite est encore ouverte. Reste que le Tribunal cantonal a jeté un froid certain chez les promoteurs, en demandant une remise sur l'ouvrage du projet de Sainte-Croix. Ailleurs, il n'est pas impossible que des parcs soient modifiés ou amputés d'une éolienne pour cause d'un trop grand impact sur la faune ou le paysage. Dans le Nord vaudois, les six mâts de **Sainte-Croix** sont sous le coup d'études complémentaires auxquelles doit se livrer Romande Energie. Au **Brassus**, les huit éoliennes d'EolJoux ont passé la mise à l'enquête. Elles ont toutefois récolté plusieurs oppositions, inquiétant en France voisine, et sont en zone protégée. C'est peut-être Berne qui devra trancher. Les 17 hélices de **Provence** sont à l'étude auprès du Canton. On parle de 17 éoliennes à la **Grandsonnaz**, sous le Chasseiron, qui en sont au même stade. Idem pour les neuf hélices de **Bel Coster**, sur les crêtes de Ballaigues. Celles de **Cronay** ont été refusées par la commune, tandis que celles du **Mollendruz**

Les différents sites



- | | |
|----------------------|-----------------|
| 1 EolJoux | 11 Vuarrens |
| 2 Bière | 12 Tous-Vents |
| 3 Mollendruz | 13 Cronay |
| 4 Daillens | 14 Sur Grati |
| 5 Bottens | 15 Bel Coster |
| 6 AolJorat Sud | 16 Sainte-Croix |
| 7 EolJorat Nord | 17 Grandevent |
| 8 Ch-sur-Moudon | 18 Grandsonnaz |
| 9 Villars-le-Terroir | 19 Provence |
| 10 Vaud'Air | |

L. PORTIER SOURCE: ETAT DE VAUD

- douze - se heurtent à une antenne de communication. Dans le Gros-de-Vaud, tout reste à faire pour le projet de **Villars-le-Terroir**, qui dépend d'un aval de l'aéroport de Genève. Celles de **Daillens** ont été refusées en votation en 2013. A **Bottens**, la commune réfléchit à installer une seule hélice. Bien plus avancé, le projet de **Tous-Vents** prévoit sept éoliennes près d'Essertines-sur-Yverdon. Un mât de mesure doit en déterminer le modèle définitif. Elles sont toutefois partiellement sous l'œil de Skyguide. Pour **Vaud'Air**, six éoliennes sont en attente du verdict du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Dans la Broye, Romande Energie s'intéresse à la région de **Chavannes-sur-Moudon** et en étudie le potentiel. A La Côte, on est sans nouvelles d'un projet des Forces Motrices Bernoises, à la **Givrène**, mis à mal par MétéoSuisse. A **Bière**, le projet a été repoussé, suite au verdict de Sainte-Croix. Lausanne est dans le peloton de tête. **EolJorat Sud** - huit éoliennes - est à l'étude au Conseil communal, qui peut encore modifier le projet. **EolJorat Nord** - quatre hélices - est en traitement au Canton. **E.L.B.**

Les opposants iront au TF

● «On s'attendait à ce triple oui. Et on est même surpris en bien du résultat enregistré à Vallorbe. Jamais, il y a un an, on n'aurait imaginé que le vote soit si serré (ndlr: 19 voix se sont opposées au projet alors que 25 l'ont soutenu).» Pour Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, la fédération qui incarne la lutte contre les projets éoliens du canton, la messe est loin d'être dite. Hier matin, il avait même reçu l'assurance des opposants au projet nord-vaudois qu'ils iraient jusqu'au bout. «C'est-à-dire jusqu'au Tribunal fédéral!» Quoi qu'il en soit, il semble évident que les «forces antiéoliennes» croissent dans le canton de Vaud, où elles sont fédérées par Paysage-Libre Vaud, association créée par Jean-Marc Blanc en juillet 2013. Avant cela, il existait déjà cinq associations qui se battaient dans leur coin. «Aujourd'hui, elles sont neuf et représentent entre 1500 et 2000 personnes, souligne cet habitant de Bottens. L'observation que l'on fait, c'est que nos rangs se garnissent au fur et à mesure que les gens réalisent ce qui les attend avec les différents projets éoliens.» **F.R.A.**